

La recette OCDE de consolidation budgétaire : maîtriser les dépenses sociales et renforcer l'incitation à travailler et à épargner

La crise économique qui a débuté en 2008 a provoqué une forte poussée des déficits publics et conduit l'endettement public à 100% du PIB pour l'ensemble de la zone OCDE en 2011. Pour de nombreux pays, la seule stabilisation de la dette - et à plus forte raison la nécessité de la ramener à un niveau soutenable - constituera un défi majeur.

L'état déplorable des finances publiques exigera des consolidations budgétaires de grande ampleur dans la plupart des pays, en particulier dans ceux où les déséquilibres existants ont été aggravés par la crise ainsi que dans ceux connaissant des hausses considérables de dépenses de santé et de soins de longue durée.

Une nouvelle étude de l'OCDE montre que ramener l'endettement à des niveaux raisonnables exigera de prendre des mesures durables de consolidation budgétaire dans des proportions dépassant 3 % du PIB dans un grand nombre de pays, mais pas dans tous.

Certains pays doivent envisager des resserrements budgétaires particulièrement importants : le Japon fait face à un besoin de resserrement allant jusqu'à 12 % du PIB tandis que ce besoin est chiffré à plus de 8 % pour les États-Unis, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

A court terme, le rythme des mesures de consolidation doit tenir compte des effets de l'austérité budgétaire sur la croissance. Étant donné le niveau actuellement élevé de la fiscalité dans beaucoup de pays de l'OCDE, qui a des effets défavorables sur les performances économiques, et les pressions qui s'exerceront à l'avenir sur les dépenses du fait du vieillissement démographique, la consolidation devrait se concentrer dans une large mesure à réduire les dépenses publiques et à s'attaquer aux facteurs qui exerceront des pressions sur ces dépenses à l'avenir.

Dans les pays où les dépenses sont faibles, il faudra mettre davantage l'accent sur les mesures concernant les recettes publiques.

Les pays peuvent bénéficier d'avantages budgétaires considérables – à la fois directement et indirectement grâce aux gains budgétaires induits par la croissance – en adoptant « *de bonnes pratiques* », notamment concernant les dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation et en poursuivant des réformes des retraites.

Les gouvernements pourraient également réformer les programmes de transferts sociaux pour maîtriser les dépenses liées à des prestations sociales mal ciblées et renforcer l'incitation à travailler et à épargner.

Du côté des recettes publiques, les gouvernements devraient mettre l'accent sur la limitation des distorsions induites par l'impôt qui sont préjudiciables à la croissance, notamment en élargissant les bases d'imposition. Les gouvernements devraient par ailleurs accentuer les impôts les moins dommageables, comme ceux qui pèsent sur les biens immobiliers et les impôts correcteurs tels que les redevances de pollution.

Des estimations indicatives des gains budgétaires de mesures portant sur les dépenses et les recettes publiques ayant peu d'effets défavorables sur la croissance montrent que les pays pourraient obtenir en moyenne une consolidation de l'ordre de 7% du PIB grâce à l'impact cumulé de mesures portant sur les dépenses et les recettes.

Cependant, les mesures de soutien destinées à amortir le choc pour les personnes les plus exposées à des difficultés supplémentaires auront pour effet de majorer les dépenses et de compenser ainsi certains des gains budgétaires potentiels.

Mais un ralentissement des mesures de consolidation budgétaire nécessitera en définitive des efforts plus importants pour atteindre un objectif donné en matière d'endettement.